

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE NATUROTHERAPIE ANDY » en abrégé « CA »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan précisément à
ANGRE SOLEIL 3 A 50 METRES DE LA PHARMACIE DU BIEN
ETRE ; à la Section : HL/110, LOT : 152 ILOT : 1, Lot 152,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE NATUROTHERAPIE
ANDY » en abrégé « CA »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en République de COTE D'IVOIRE :

SOINS MEDICAUX;
ET DIVERSES PRESTATIONS;
MEDICALES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan précisément à
ANGRE SOLEIL 3 A 50 METRES DE LA PHARMACIE DU BIEN
ETRE ; à la Section : HL/110, LOT : 152 ILOT : 1, Lot 152,
Ilot 1

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUADIO ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12676 du 05/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75174/GTCA/RC/2024 du 05/12/2024

